

DOSSIER D'INSCRIPTION FAMILLES

Espace de Vie Sociale : Inter'val

**2023/2024**

**Informations générales :**

**Parent 1 Adhérent**

Nom : ..... Prénom : .....  F  M

Date de naissance : ...../...../.....

Tél. Mobile : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

**Parent 2 Adhérent**

Nom : ..... Prénom : .....  F  M

Date de naissance : ...../...../.....

Tél. Mobile : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Mail : .....

**Enfants de moins de 10 ans :**

Nom : ..... Prénom : ..... Age  F  M

Date de naissance : ...../...../..... Adhèrent

Nom : ..... Prénom : ..... Age  F  M

Date de naissance : ...../...../..... Adhèrent

Nom : ..... Prénom : ..... Age  F  M

Date de naissance : ...../...../..... Adhèrent

Nom : ..... Prénom : ..... Age  F  M

Date de naissance : ...../...../..... Adhèrent

## Autorisations

Je soussigné .....

autorise par la présente la mairie d'Orgeval, à diffuser la (les) photographie(s) de .....  
..... prises dans le cadre des activités et projets de l'Espace de Vie Sociales.

n'autorise pas par la présente la mairie d'Orgeval, à diffuser la (les) photographie(s) prises dans le cadre des activités et projets de l'Espace de Vie Sociales.

Cette autorisation est valable :

- Pour l'édition de documents de nature pédagogique (journal interne et externe)
- Pour des expositions relatives à l'Espace de Vie Sociale, aux activités ou aux séjours.
- Pour la publication sur le site internet propre à la mairie.

Ces documents ne seront en aucun cas destinés à des transactions financières

Cette autorisation est valable pour une durée d'un an et pourra être révoquée à tout moment.

La présente autorisation est incessible.

Fait à ....., le .....

Signature du responsable légal :

## Tableau des tarifs

Applicables au 1er septembre 2023

JEUNESSE / EVS Inter'val TRANCHE DE QUOTIENT FAMILIAL	0 à 500€	501 à 1000€	1001 à 1500€	1501 à 2000€	2001 à 2500€	2501 à 4000€	+ de 4000€	Extérieurs
Jeunes de 11 à 17 ans et EVS Inter'Val parents: inscription annuelle (accueil libre)	27,5 €	53 €	54 €	55 €	55 €	55 €	55 €	110 €
Adhésion EVS Inter'val enfants accompagnés de 6 à 10 ans révolus (inscription annuelle)	15 €	25 €	25 €	25 €	25 €	25 €	25 €	50 €
Activités PAJ (piscine, cinéma, laser quest, patinoire, Benji éjection, zumba, atelier cuisine, journée à la mer, Soccer Park... & base de loisirs) ou Adhésion EVS Inter'val <b>Catégorie 1</b>	4 €	6 €	8 €	10 €	13 €	15 €	18 €	20 €
Activités PAJ (karting, danse hip hop, soirée magie, bowling, parcs à thèmes, PSC1, équitation, Koezio...) ou Adhésion EVS Inter'val <b>Catégorie 2</b>	10 €	14 €	19 €	24 €	29 €	39 €	43 €	48 €
Activités PAJ (parc d'attraction (Astérix... moto cross, formation) ou EVS Inter'val <b>Catégorie 3 intervenant pour une intervention</b>	19 €	25 €	31 €	39 €	45 €	54 €	59 €	66 €
EVS Inter'val <b>Catégorie 4 plusieurs interventions/trimestrielle</b>	30 €	45 €	60 €	75 €	90 €	105 €	120 €	135 €
18/25 ans et Séniors (hors adhésion club de l'amitié) tarifs fixes	25 €							
Télétravail à l'EVS Inter'val sans adhésion	10€/mois							
Gratuit pour les moins de 6 ans								

**Charte de l'Espace de vie sociale Inter'val :**

Nous soussignons ..... attestons avoir pris connaissance de la Charte de l'Espace de Vie Sociale mise à disposition au sein des locaux et sur le site internet de la ville <https://www.ville-orgeval.fr/action-sociale-et-solidarite/espace-de-vie-sociale> et nous nous engageons à le respecter.

Signature (s) :

**Pièces à joindre au dossier** (les dossiers incomplets ne sont pas admis)

- Chèque d'adhésion à l'année (par espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public) selon le quotient familial ci-dessous
- Photocopie du carnet de vaccination
- Photocopie aisance aquatique
- Fiche sanitaire
- Dossier d'inscription
- Charte signée
- Avis d'imposition de l'année 2023 (sur les revenus 2022). Pour les couples vivants maritalement, il convient de fournir les avis d'imposition de chaque personne. En cas de garde alternée de l'enfant, les avis d'imposition des 2 parents sont nécessaires.
- Justificatif de domicile datant de moins de trois mois (EDF, France Télécom, ...)
- Relevé des prestations familiales (C.A.F.) 2022 (janvier à décembre)
- Attestation d'assurance individuelle 2023-2024

**FACULTATIF :**

- Une quittance de loyer / crédit immobilier